



FONDAZIONE  
**AMILCARE**

FOYER E CENTRI  
PER ADOLESCENTI

# ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN TRANSITION : CHANGEMENT DU PARADIGME

Berne, le 24 janvier 2017

## UN PEU D'HISTOIRE début du siècle passé

- Maria Montessori
- Maria Alberti Boschetti et l'école sereine
- Giulia Civita et le navire Caracciolo (nave degli scugnizzi)

# UN PEU D'HISTOIRE

## guerre et après guerre

- Fascisme et le nazisme (eugénisme)
- Placements extrafamiliaux avec les mesures de coercition à des fins d'assistance jusqu'à 1982 (Table ronde)
- Basaglia et la fermeture des hôpitaux psychiatriques (loi de 1982)

# PARADIGME DE PROTECTION à partir des années '80

- Modèles de protection élaborés par des experts de l'éducation
- Stigmatisation des familles parce que maltraitantes et placements
- Concept de foyer qui prétend savoir de quoi avaient besoin les jeunes pour pouvoir être protégés (contexte éduquant et tranquille et confrontation avec des figures d'adultes positives)
- Permanence moyenne des jeunes au foyer était de 5 ans

# CRISE DU MODÈLE CLASSIQUE DE FOYER

## fine des années '90

- Les jeunes n'adhèrent plus au modèle, ils n'acceptent plus ce que les adultes pensaient qui était bien pour eux
- Ils n'acceptent plus les règles, échec de la pédagogie du contrat (Coenen)
- Concentration de souffrances, vie de groupe insupportable
- Expulsions et fugues, abandons volontaires, renvoi autres structures
- Crise des éducateurs, impuissance

# CRISE DU RESEAU SOCIAL DE LA PROTECTION

- Impuissance des services et des autorités (assistants sociaux, juges, psychologues, pédopsychiatre...)
- Les jeunes ne se présentent plus aux demandes de réunion
- Aucun membre du réseau a une relation significative avec le jeune
- Le réseau agit des interventions violentes au nom de la protection avec stigmatisation du jeune (maltraitance institutionnelle)
- Augmentation des procédures

# LES ADOLESCENTS LIQUIDES

- Vie caractérisée par plusieurs interruptions de relations significatives
- Absence de figures d'adultes stables, manque de confiance dans les adultes
- Non appartenance à une famille, à un lieu, à un groupe de paire : exclusion du tissu social, de la formation, des services sociaux
- Ils connaissent seulement des relations liquides (Bauman), ils n'acceptent pas les structures solides
- Ils refusent l'aide et les propositions des adultes

# ADOC ET LE CHANGEMENT DE PARADIGME

- Demander au jeune ce qu'il veut
- **Attitude accueillante inconditionnelle** avec la prise de conscience de nos propres préjugés
- Le jeune demande de répondre aux besoins primaires : manger et dormir
- Le jeune demande un appartement à la place d'une chambre dans un foyer



# PRISE EN CHARGE DU JEUNE ET DE SA FAMILLE PAR ADOC

- Partage de la responsabilité (famille, réseau, autorité, ADOC) du placement d'un jeune en appartement (à partir de 16 ans)
- En moyenne 8 heures par semaine de présence
- Reperibilité par téléphone 24 heures sur 24
- Recherche de l'appartement avec l'aide des éducateurs (jeune choisit)
- Signature du bail
- Meubler l'appartement

# PLACEMENT DU JEUNE EN APPARTEMENT

- Règles de la maison et de la société, contexte réel
- Les éducateurs ne sont pas les gardiens des règles
- Deux éducateurs et pas une équipe d'éducateurs
- Liens stables, confiance, responsabilité du jeune
- Construction du projet de vie en partant des demandes du jeune
- Partage par e-mail en temps réel avec tout le monde
- Accompagnement de la famille
- **Quality4Children**

# CHANGEMENT DU CONCEPT DE FOYER

- Changement de mentalité professionnelle des équipes
- C'est le lien qui protège, pas les murs
- Changement des règles, pas de renvoi, partage des responsabilités
- Possibilité pour le jeune d'avoir un appartement et de retourner au foyer quand il en ressent le besoin
- L'appartement n'est pas un mérite, mais une possibilité

# Avantages et difficultés de la vie en appartement

- Apprendre à vivre en appartement avant la fin du placement
- S'expérimenter dans la vie réelle avant 18-20 ans
- Créer un réseau de relations significatives
- La solitude
- Démêler les complexités des services , le droit à l'aide et la protection financière (Ken Loach "Moi, Daniel Blake)

# CHANGEMENT DU PARADIGME DE LA PROTECTION

- Écouter et faire confiance aux jeunes, les jeunes sont compétents (Jasper Juul, Carl Rogers)
- Pas stigmatiser, ouvrir et pas fermer, jamais exclure (Basaglia)
- Le réseau et les institutions deviennent inévitablement maltraitants (Coenen)
- Appliquer le Quality4Children
- Partager la responsabilité avec tout le monde
- Prendre la responsabilité du lien avec le jeune, ne pas le lâcher

# ACCOMPAGNEMENT APRÈS 18/20 ANS

- Maintenir le lien avec le jeune
- Accompagner, aider le jeune dans la défense de ses droits
- Lutter avec le jeune contre le système qui tend à son exclusion
- Organiser des évènements avec ses jeunes
- Participer aux rituels des structures, relation avec les jeunes placés
- La fin du placement ne doit pas forcément être une nouvelle rupture

